



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AMB RAPPORT MORAL

20 novembre 2015

Tout d'abord, je vous remercie d'être venus aussi nombreux ce soir pour cette assemblée générale.

Je remercie de leur présence également Monsieur Merveille, conseiller départemental, Madame El Aouti, adjointe aux sports.

Sont excusés : Monsieur Pancher, député maire de Bar le Duc, Madame Guerquin, vice présidente, chargée des sports au CD, Madame Patricia Champion, CD et adjointe, Monsieur Diévaque directeur de la DDCSPP, Monsieur Paul, vice Président, chargé des sports à la CA.

Il y a une semaine, nous avons été témoins ou victimes d'actes que l'on ne peut que condamner et qui pour ma part, restent incompréhensibles.

Si je suis actuellement président de l'AMB et dans le milieu associatif depuis plus de 30 ans, c'est bien parce que je crois aux vertus du sport. Une association est faite pour rassembler les gens qui ont une même envie de pratiquer une activité, de connaître d'autres personnes voire de mieux se connaître. On parle beaucoup du vivre, au sein de l'AMB, on le pratique.

L'an dernier, j'avais évoqué la difficulté permanente de gérer une association regroupant plusieurs disciplines, la difficulté de trouver un équilibre dans la gestion, les activités afin que tout le monde s'y retrouve, sans compter les sommes engagées pour telle ou telle activité, quantifier le travail des uns ou des autres.

Une association, notre association existe afin que chacun puisse prendre sa part dans les activités sportives ou non, œuvrer pour la promotion et le développement de nos activités. Cela a fait débat au sein du comité directeur. Si Sylvain, notre trésorier, a décidé d'arrêter d'assumer cette fonction, cela est dû certainement et entre autres, à cette divergence de vue que nous pouvons avoir sur la gestion d'une association multisports. Qu'il soit ici remercié pour son travail et sa rigueur depuis mon arrivée à la présidence, ce qui n'a pas toujours été le cas lorsque j'assumais cette fonction.

Chaque année, je souligne et répète l'importance de privilégier ces moments de connivence entre adhérents tant pour aider ou apporter leur contribution (réalisation de notre calendrier, présence au chalet de Noël, distribution des chocolats avec l'UCIA, différentes activités de promotion) que pour des moments plus conviviaux, tels la marche des Rois ou cette AG, indispensables dans une association.

L'AMB continue à se développer puisque nous arrivons pour la dernière saison à 162 licences, en hausse de 13 adhérents. Cela traduit le travail de qualité des bénévoles qui encadrent les activités, l'ambiance que l'on retrouve dans les entraînements ou lors des compétitions auxquelles beaucoup participent, comme nous le verrons dans le rapport d'activité. L'important étant que chacun s'y retrouve.

Je tiens donc à remercier tous les bénévoles du club qui encadrent les activités au quotidien. Cette année, le comité directeur a décidé de leur offrir leur licence. Je remercie également les bénévoles qui ont donné de leur temps, voire de leur corps dans nos différents projets. Pour le trail, ce sont ainsi plus de 50 personnes qui ont assuré le succès de l'épreuve. Je remercie également les bénévoles qui ne sont pas à l'AMB mais qui nous ont donné de leur temps comme Pascal Jearroir.

Je tiens également à remercier les membres du comité directeur qui ont apporté tout au long de l'année leur aide dans la réflexion, les différents projets et le travail au quotidien dans la gestion. Un grand merci à Fabienne, notre secrétaire qui a souhaité également arrêter cette tâche pour convenance personnelle. Comme indiqué dans l'ordre du jour, nous avons besoin de nouveaux membres au sein du comité directeur en remplacement des départs. Vous avez jusqu'à la fin de cette assemblée générale pour vous décider puisqu'à l'heure actuelle, nous n'avons qu'une candidature pour 3 départs. Je rappelle que dans les débats qui nous animent, toutes les activités doivent être représentées et que l'équilibre fragile à trouver doit pouvoir être respecté. Je m'engage à y veiller.

Au chapitre des remerciements, je n'oublie pas la mairie de Bar le Duc pour le prêt annuel des installations sportives permettant notre pratique, Sébastien Violle du service des sports, prompt à répondre à nos demandes quoique pas toujours formulées dans les temps ainsi que l'ensemble des gardiens des installations pour leur disponibilité et leur gentillesse.

Merci également à nos différents contributeurs : la mairie de Bar le Duc et de Chardogne au titre du fonctionnement, le Conseil départemental et nos différents partenaires pour le trail, l'UCIA pour les animations de Noël, Hervé Parrot pour le calendrier.

A ce sujet, l'ensemble des activités menées est destiné à financer nos projets ; nous ne sommes pas là pour thésauriser. Cette saison, l'AMB va financer une part importante (plus de 6000 €) des tenues que vous allez découvrir et pouvoir essayer.

Pour terminer, et ne pas faire trop long comme on dit toujours, je pense que notre association se porte bien, que notre réflexion est toujours engagée pour compléter l'offre ou le panel de nos activités. Si vous avez des idées, n'hésitez pas. L'assemblée générale est le moment où chacun peut s'exprimer et nous sommes prêts à répondre à toutes les questions que vous pouvez vous poser.

Je vous informe, cette année encore, que suite à mon départ en retraite en juin prochain, je souhaiterais être remplacé à ce poste tout en continuant à m'investir pour aider mon successeur, sseuse en fonction de mes disponibilités. Vous avez un an pour y réfléchir.

Je vous remercie de votre attention.

Le Président

D Perrin